

Motion de censure des gauches et écologistes **Déposée en application de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution**

Nous, parlementaires de plusieurs groupes et partis des gauches et écologiste à l'Assemblée nationale, considérons que l'utilisation, par un gouvernement issu de la gauche, de l'article 49-3 de la Constitution, sur un texte portant réforme du Code du Travail, est un acte politique d'une extrême gravité.

Le projet de loi « Travail » comporte un risque grave d'atteintes aux droits des salariés et à notre modèle social. La consécration de l'inversion de la hiérarchie des normes en droit du travail, qui généralisera la possibilité pour une entreprise de pratiquer le moins disant social (par exemple en diminuant la majoration des heures supplémentaires) constitue une régression historique. Elle s'ajoute à d'autres mesures dangereuses, celles qui facilitent les licenciements, ou l'ensemble des mesures incitant à l'augmentation du temps de travail. Plus largement, ce projet de loi, et la philosophie qui a présidé à sa conception, participent à l'idée fautive selon laquelle la diminution des protections des salariés favoriserait les créations d'emplois, dans une période où la transition écologique et la transformation numérique doivent inspirer un nouveau mode de développement.

Cette loi ouvre une brèche dans laquelle s'apprêtent à s'engouffrer tous les partis et les programmes de la droite, rêvant déjà d'une dérégulation encore plus forte du droit du travail.

Reconnaissant le fait qu'il ne dispose pas de majorité pour voter ce projet, le gouvernement bafoue les droits essentiels du Parlement et fait aussi violence à des millions de citoyens qui, en majorité, rejettent ce projet de loi. Leurs représentant-e-s sont désormais privés de toute possibilité de s'exprimer dans l'hémicycle sur ce texte. Le gouvernement veut ainsi imposer, sans débat, l'adoption par l'Assemblée d'un texte qui aura pourtant des conséquences très concrètes et quotidiennes pour nos citoyens.

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Le gouvernement doit accepter le débat de fond sur sa politique et cesser d'empêcher le Parlement de jouer pleinement son rôle d'assemblée délibérante. Afin d'obtenir le rejet de ce texte, nous appelons l'Assemblée nationale à adopter cette motion censure.

Abeille	Laurence	Cherki	Pascal	Leonard	Christophe
Alexis	Bachelay	Coronado	Sergio	Mamère	Noel
Allain	Brigitte	Dolez	Marc	Marie- Jeanne	Alfred
Amirshahi	Pouria	Duflot	Cecile	Nilor	Jean- Philippe
Asensi	Francois	Filippetti	Aurélie	Nogues	Philippe
Attard	Isabelle	Fraysse	Jacqueline	Paul	Christian
Auroi	Danielle	Gaillard	Genevieve	Pouzol	Michel
Baumel	Laurent	Galut	Yann	Prat	Patrice
Bello	Huguette	Gourjade	Linda	Romagnan	Barbara
Blazy	Jean-Pierre	Gueugneau	Edith	Roumégas	Jean-Louis
Bocquet	Alain	Hamon	Benoit	Sansu	Nicolas
Bonneton	Michèle	Hanotin	Mathieu	Sas	Eva
Bruneau	Isabelle	Hutin	Christian	Sebaoun	Gérard
Buffet	Marie- George	Janquin	Serge	Tallard	Suzanne
Candelier	Jean- Jacques	Joron	Romain	Thevenoud	Thomas
Carrey- Conte	Fanelie	Juanico	Régis	Zanetti	Paola
Carvalho	Patrice	Kalinowski	Laurent		
Charroux	Gaby	Lambert	Jérôme		
Chassaigne	André	Lassalle	Jean		
Chauvel	Dominique	Laurent	Jean-Luc		